



## VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques

NLD

Mail : [stm@ploemeur.net](mailto:stm@ploemeur.net)

REPUBLIQUE FRANCAISE

### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES ARRETES DU MAIRE

#### ARRETE TEMPORAIRE 2023 DST 162

##### OBJET : VIGILANCE METEO

##### ACCES INTERDIT PLAGES COMMUNES PLOEMEUR

LE MAIRE,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2 ;

**Vu** l'avis de vigilance orange sur le littoral morbihannais pour vagues de submersion en date du 27 octobre 2023;

**Considérant** que les conditions atmosphériques sont à l'origine d'une surélévation du niveau de la mer qui se rajoute à des niveaux marins déjà élevés et ce dans un contexte de fort coefficient de marée (103) qui viennent s'ajouter à une vigilance jaune Vent;

#### ARRETE

**Article 1 :** L'accès aux plages de la commune de Ploemeur est interdite le temps de l'épisode météorologique jusqu'à la levée de la vigilance et de l'arrêté.

**Article 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place par les services de la ville de Ploemeur.

**Article 3 :** Madame le Directrice générale des services, Monsieur le Commissaire centrale de police de Lorient, les agents de la Police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le 28 Octobre 2023

Claude ORVOINE  
Adjoint au maire  
aux espaces publics et aux mobilités



#### Contact Mairie

1 rue des Écoles CS 10067  
56274 PLOEMEUR Cedex

#### Darempred Ti-Kêr

1 straed ar Skolioù CS 10067  
56274 PLANVOUR Cedex